HOROSCOPE

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Précédé de quelques réflexions sur ce qui s'est passé à Paris et dans les provinces, depuis que la France a 1200 législateurs.

. . . . Quaeque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui. . . . .

1790.

HOROSCOPE

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Précédé de quelques réflexions sur ce qui s'est passé à Paris et dans les provinces, depuis que la France a 1200 législateurs.

On nous vante sans cesse les opérations de l'assemblée nationale : les nombreux folliculaires qu'elle soudoie, et sur-tout le journaliste de Paris, nous assurent à chaque poste qu'elle n'a point outre-passé ses pouvoirs, et mettent tout en œuvre pour nous persuader que sa conduite est pleine de patriotisme et d'équité : mais les gens qui jugent d'après les faits, ne croient pas plus à l'honnêteté de l'assemblée, qu'aux vertus du comte de Mirabeau et de M. Necker, qu'à la piété de l'évêque d'Autun, et au courage du duc de Liancourt.

Personne ne peut ignorer qu'en 1788, le

vœu des peuples se réduisoit à solliciter des bontés du roi, une représentation aux états-généraux, égale à celle des deux premiers ordres réunis, la responsabilité des ministres, l'admission aux emplois sans distinction de naissance, et l'abolition des priviléges pécuniaires.

Que malgré que le clergé eût une possession antérieure à la monarchie, que malgré que la noblesse eût acheté à un prix excessif, sous la garantie des lois, les fiefs qui se trouvoient entre ses mains, tous deux se sont empressés de venir au secours de l'état, que tous deux ont renoncé généreusement aux droits dont avoient joui depuis tant de siècles leurs devanciers ou leurs pères; et que c'est dans la plénitude de sa puissance, que Louis XVI, trompé par son amour pour son peuple, accorda la double représentation que M. Necker demandoit pour lui.

Il est parfaitement connu, que les cahiers dss provinces (tous sans exception) commençoient par des expressions de reconnoissance, par des assurances de fidélité et d'amour envers le monarque qui règne sur nous, et que chaque bailliage avoit chargé ses députés de manifester de si justes senti-

mens. Voyons comment ils se sont acquittés de cette principale partie de leurs mandats.

A peine ont-ils été assemblés, qu'ils ont abandonné le roi, et entouré le premier ministre des finances. Cet homme obscur, né sans fortune, ce fourbe ambitieux dégoûtant d'hypocrisie, et sur-tout d'ingratitude, qui, de commis du banquier Telusson, s'est élevé, à force d'intrigues, au ministère, qui, après avoir fait de vains efforts en 1779, pour établir le despotisme, vouloit, en 1788, renverser les autels et culbuter le trône, étoit devenu l'idole de tous les factieux, du moment qu'il s'étoit laissé pénétrer.

M. Necker a ouvert les trésors de son maître, et ce sont les députés qui les ont répandus dans les provinces, avec les écrits incendiaires qui en ont égaré les malheureux habitans.

Il leur falloit un chef; M. Necker indiqua le duc d'Orléans, ce prince salement débauché et justement flétri dans l'opinion, étoit le seul qui pût se prêter au rôle qu'on attendoit de lui. Les bons citoyens virent avec horreur cette honteuse association, et la regardèrent comme l'annonce des plus affreuses calamités.

Ce fut effectivement à cette époque que commencèrent les proscriptions, les meurtres, les incendies et tous les fléaux qui nous menacent d'une prochaine destruction.

Les princes ont fui le royaume : le sang a coulé dans les provinces; les troupes ont été corrompues et ensuite avilies; les sujets restés fidèles, ont été égorgés; trois fois le monarque a été en but aux plus cruels outrages; plusieurs députés ont marché à la tête des assassins envoyés le 5 octobre dernier à Versailles, pour massacrer la famille royale; heureusement moins barbares que leurs farouches conducteurs, ils ont réfusé d'obéir; et Louis XVI est seulement prisonnier de l'assemblée nationale depuis le 6 du même mois.

Il a déclaré qu'il étoit libre. Eh ! cette déclaration ne suffiroit-elle pas seule pour prouver sa captivité, si les canons qui bordent son palais, et les troupes de l'assemblée qui ont remplacé près de sa personne sa garde ordinaire, pouvoient laisser quelques doutes à cet égard.

Le châtelet, dit-on, est parvenu à se procurer la preuve de tant de forfaits, mais rien ne peut effrayer de pareils scélérats. Ils con-

tinuent de s'assembler toutes les nuits sous les voûtes ténébreuses des Jacobins, et tiennent de nouveau l'épée suspendue sur la tête de leur souverain.

Etoient-ce là, françois, les ordres que vous aviez donné à vos représentans? Grand Dieu! veille sur les jours précieux du petit-fils de Saint Louis; que le comte de Mirabeau, que les d'Aiguillon, les Menoux, les Lameth, les Barnave, les Chapelier, les Rabaud, les Péthion, les Robespierre, et tant d'autres enragés, tombent sous les coups redoublés de ton tonnerre, avant d'avoir consommé l'exécrable attentat qu'ils méditent. Préserve la France d'un second deuil; éloigne de nous cette dernière infamie.

Sans ton secours la religion de nos pères et le descendant de tant de rois, vont disparoître frappés des mains sacrilèges de tes ennemis. Nos troupes tourneront contre la patrie les armes qu'on leur a données pour la défendre; et quand l'assemblée nationale, après avoir tout détruit, ne trouvera plus rien pour assouvir sa rage, elle livrera nos frontières et nos ports aux nations rivales, et ses membres.... Juste Dieu! permettrois-

tu que, teints du sang des victimes qu'ils ont fait égorger, et peut-être de celui.... ils portassent nos dépouilles dans une terre étrangère, et se dérobassent à nos coups. Cette pensée épouvante. Ah! écartons, écartons ces affreux présages, nous avons assez de nos maux.

Déjà le clergé que l'assemblée nationale avoit appelé au nom d'un Dieu de paix, est entièrement dépouillé. Elle a fait massacrer les curés dont elle n'a plus besoin, après les avoir trompés ou corrompus par de perfides promesses. Les propriétés laïques (même celles du monarque), pour lesquelles tous les ordres avoient recommandé tant de respect, ont été impunément violées. Elle a supprimé les offices avant d'avoir pourvu à leur remboursement. Elle a décrété que le peuple nommeroit les juges, avant d'avoir fait des lois simples qui ne demandassent pas d'études pour les connoître, et trop de discernement pour leur application.

Qui pourroit se tromper sur les motifs qui ont dicté ce décret? En détruisant nos anciens tribunaux, ou du moins en les réduisant à une inactivité forcée, il investit l'assemblée de la seule puissance dont elle

n'avoit pas encore dépouillé son roi ; il met dans des mains furieuses un poignard que les enragés dirigeront à leur gré, et tourneront sûrement contre tous ceux qui ne sauront pas cacher l'horreur qu'inspire leur brigandage.

Fuyez, citoyens de toutes les classes, qui aimez encore votre roi ; fuyez, si vous ne préférez de vous défendre, vous tous qui avez de l'honneur et chérissez la religion de vos pères ; ils ne vous pardonneront jamais. Ecoutez les jugemens qu'ils viennent de rendre, apprenez ce qu'ils vous préparent :

Una salus victis, nullam sperare salutem.

Après avoir reconnu l'innocence de M. d'Albert de Riom, après avoir été forcés de donner des louanges à la sagesse de sa conduite, ils n'ont pas rougi d'approuver et de remercier la milice nationale de Toulon, qui a outragé, battu et traîné dans la boue cet officier général.

Ils ont appelé à la barre le maire de Nîme, auquel ils reprochent de n'avoir pas fait proclamer la loi martiale contre de paisibles citoyens qui réclamoient tranquillement en faveur de la religion catholique,

par-tout proscrite et persécutée. Et ils n'ont demandé aucun compte de sa conduite à la municipalité de Marseille, qui s'est emparée des forts qui protégeoient cette capitale, après en avoir chassé les troupes du roi, qui a laissé massacrer sous ses yeux M. le chevalier de Beausset, major de citadelle (1), et souffert qu'une horde de Cannibales promenât sa tête dans les rues, et marquât de son sang les maisons des citoyens les plus respectables.

Aucune information n'est ordonnée contre les habitans, convaincus d'avoir profané les églises, volé les vases sacrés, et, on ose le dire, jeté et foulé aux pieds les hosties consacrées qu'ils contenoient.

Lorsque, dans plusieurs villes, il s'est élevé des rixes entre les municipalités et les

(1) En vain M. l'évêque d'Alais, frère ou proche parent de M. le chevalier de Beausset, a-t-il invoqué les décrets de l'assemblée nationale, qui rendent les municipalités responsables des émeutes et des meurtres. On a refusé d'appeler à la barre celle de Marseille ; on n'a pas même voulu délibérer : mais comment punir des crimes qu'on a commandés ? Assemblée de tigres : Tibère et Néron ne sont rien à côté de vos cruautés.

milices nationales ; ils n'ont jamais manqué de donner raison aux deux parties ; et quand, au moyen de cette conduite ridicule, ils ont augmenté les troubles, leur président a eu ordre de se retirer pardevers le roi, et de le supplier de déployer toute l'étendue de son pouvoir pour les calmer ; comme si, par cette barbare dérision, ils eussent voulu ajouter à l'amertume des chagrins de sa majesté, lui rappeler à chaque instant sa nullité, et l'impuissance absolue à laquelle ils l'ont réduite, de remédier aux maux dont ils ne cessent d'accabler ses sujets.

Qu'on démente ces faits. Voilà l'exemple que l'assemblée nationale a donné aux juges que nommera le peuple. Ah ! malheur à nous ; ils adopteront sans doute cette féroce jurisprudence ; et, à l'imitation de nos modernes législateurs, nous les verrons rouvrir les cachots, inonder une seconde fois le royaume de brigands, et leur dispenser des récompenses à proportion du sang qu'ils auront versé.

François ! jadis si fiers, jusqu'à quand souffrirez-vous qu'on vous déshonore aux yeux des nations ? Plusieurs anglois sont actuellement à Paris : ils sont témoins de

l'indécence révoltante qui règne dans les séances du sénat, qu'on vous dit si auguste; ils entendent les cris, les hurlemens de ses membres, leurs propos séditieux, leur brutal emportement; et ces disputes tumultueuses, que la police du plus petit village d'Angleterre ne souffriroit pas dans ses marchés; ils voient chaque jour insulter, et même attaquer, jusqu'aux portes du capitole, les députés qui ont osé montrer de la vertu, faire entendre la voix de la justice et de la raison, et plaider la cause de l'innocence opprimée.

Ils ont mandé à leurs correspondans, que les dévastations qu'ils avoient apperçues en parcourant les provinces d'un état qui croit être libre, leur avoit fait imaginer que l'ennemi venoit d'y entrer.

Qu'en arrivant dans la capitale, autrefois si florissante, dans cette ville où l'on parle plus que par-tout ailleurs d'égalité, frappés du nombre prodigieux de gens chamarrés de croix, d'écharpes, de cordons, de médailles et de mille autres décorations nouvelles, ils avoient été tenté de croire que tous les charlatans de l'empire s'y étoient rendus avant eux, et en avoient envahi les rènes.

Ils ont mandé qu'ils ont vu traîner dans les prisons les citoyens qui demandoient la liberté de leur roi, réclamoient ses propriétés et les prérogatives de la couronne, et porter en triomphe, au Palais-royal, l'auteur des Révolutions de Paris, celui qui invite les peuples à massacrer leur maître, qu'ils y ont lu ce passage horrible : *puisque la bête est dans le piège, qu'on l'assomme*; qu'ils ont vu mille bouches prêtes à vomir le feu sur le palais d'un roi, qu'il est ordonné à tout françois de croire libre sous peine de la vie; et que les badauds qui remplissent actuellement, près de lui, la fonction de ses anciens gardes, les ont forcé de sortir du jardin des Tuileries avant l'heure où il est permis à ce prince infortuné d'y respirer un moment, en leur disant : *nous allons le lâcher.*

Que plusieurs filles ont paru dans les promenades publiques, habillées en religieuses, accompagnées de jeunes débauchés vêtús en moines; que les gens sensés sont révoltés de cette mascarade impie, et soupçonnent, avec raison, l'assemblée nationale de l'affreux dessein d'accélérer la chûte de la religion et la perte des mœurs, puisqu'elle autorise une

licence scandaleuse à profaner le costume de ses défenseurs.

Les papiers anglois sont pleins de semblables anecdotes. On joue l'assemblée nationale sur les théâtres de Londres ; et les jongleurs de la Grande-Bretagne répètent dans les foires ces farces si humiliantes pour nous.

Le roi d'Espagne, indigné des traitemens faits à un prince de sa maison, ne veut plus de commerce avec nous. Il a défendu, dans ses états, l'entrée des gazettes et même des lettres venant de France, qu'il regarde comme un royaume pestiféré.

La Suède, par la considération, dit-elle, qu'elle doit aux têtes couronnées, a interdit à ses journalistes la liberté de s'entretenir de nos dissentions.

Le roi de Bohême attend impatiemment l'instant de venger l'infortunée et courageuse *Marie-Antoinette* sa sœur.

Les princes allemands annoncent hautement, qu'ils se feront raison, les armes à la main, des brigands qui ont volé leurs propriétés ; c'est ainsi qu'ils appèlent vos représentans. Enfin, pour comble de maux, la guerre civile est prête à éclater d'un bout du

royaume à l'autre. Qui vous défendra de tant d'ennemis si justement irrités contre vous? vous n'avez ni argent, ni troupes, ni marine.

Qui vous dédommagera de la dédaigneuse pitié de vos voisins ? Vous n'avez plus de colonies, vous n'avez plus de compagnie des Indes ; l'assemblée nationale vous les a enlevées d'un seul décret, et certes le pavillon françois sera trop foible et trop méprisable pour oser se hasarder à partager le plus chétif commerce avec les hollandois et les anglois; ces puissances le feront tout entier, et nous vendront les marchandises d'outre-mer au prix qu'elles le jugeront à propos de fixer.

Pour prolonger notre aveuglement, vos représentans crient sans cesse aux créanciers de l'état qui ont tant aidé à la révolution, vous serez payés; et aux peuples qui en souffrent, attendez encore un moment, vous serez heureux et vous ne paierez plus rien. Ils les trompent tous deux; la banqueroute se fera; et malgré la banqueroute, le peuple paiera plus qu'auparavant : car nos dons patriotiques *et les dons plus patriotiques encore des anglois*, réunis à l'or des Juifs,

aux contributions des protestans et au peu de numéraire qu'ont produit les impôts ordinaires, ont à peine suffi à payer les assassins et leurs insatiables chefs envoyés le 5 Octobre à Versailles, les insurrections fomentées dans un si grand nombre de villes, la défection des troupes, l'apostasie de l'évêque d'Autun et de l'archevêque de Bordeaux, à acquitter les dettes du comte de Mirabeau, des Castellanes, etc. à payer l'honneur d'un Montmorenci, l'ingratitude des Noailles, des Lameths, des Toulongeon, etc. etc., à acheter des terres à MM. Chapelier et Barnave, à récompenser dignement le grand œuvre de M. Target et le zèle des émissaires envoyés chez toutes les puissances, pour en soulever les peuples et propager la constitution françoise, enfin à faire rendre le décret (1) aussi dispendieux

(1) On avoit rassemblé quinze mille hommes autour des Tuileries et du Manège, pour effrayer tout député qui auroit été tenté de parler en faveur du roi; cette quantité de patriotes, parfaitement payés, a été de-là brûler les papiers des rédacteurs de la gazette de Paris; ils ont traité de même les bureaux des journalistes qui n'applaudissent pas à l'anéantissement de l'autorité royale, et à toutes les infamies que se permettent les

que

que burlesque, du 22 mai, qui a fait du roi un secrétaire en chef de l'assemblée nationale.

Et ne voyez-vous pas à présent, que c'étoit pour assurer votre servitude, que cette assemblée avoit inventé les brigands, et armé la populace qui est à ses ordres. Que c'est pour diviser les citoyens qu'elle a dépouillé les riches en faveur des petits propriétaires. Et n'est-il pas évident que cette populace, à qui la vie va manquer, ne trouvant plus de châteaux à dévaster, plus de couvens à metttre en contribution, volera très-incessamment l'argent dans le comptoir des marchands, et mettra le feu dans les maisons bourgeoises.

Peuple aveugle! l'appréhension de tant de fléaux ne suffira-t-elle pas pour vous rappeler

---

enragés : on voit par-là combien chaque article de la constitution doit être dispendieux, elle n'est pas encore à la moitié. Ce qui reste à faire ne coûte pas moins, et la gabelle et les impôts indirects étant abolis et répartis au marc la livre des impositions ordinaires sur les terres déjà surchargées, il seroit très-possible qu'avec la meilleure volonté du monde les propriétaires se trouvassent hors d'état de fournir aux frais nécessaires pour achever ce superbe édifice.

vos devoirs ? Attendez-vous qu'ils se réunissent et tombent sur vos têtes pour chasser vos tyrans.

Ecoutez ce que tout bon François vous crie par ma bouche.

La religion qu'on veut vous enlever, est la seule vraie religion, celle qui depuis quatorze cens ans a fait prospérer cet empire. Elle apprend également aux rois et aux peuples leurs devoirs et leurs droits; vos représentans la haïssent, parce qu'elle punit les crimes.

La France est et ne peut être qu'une monarchie.

Le roi est votre maître ; vous ne devez obéir qu'à lui; ceux qui vous disent le contraire, sont des rebelles.

Les propriétés sont sacrées, excepté chez les barbares et les peuples sauvages, en qui même un certain instinct de la justice que Dieu a mis dans le cœur de tous les hommes, apprend à les respecter.

L'autorité légitime, malgré son avilissement actuel, se vengera tôt ou tard de votre infidélité et de vos mépris. Méditez bien cette terrible vérité.

Et vous, assemblée nationale, qui souillez

la terre qui vous a vu naître, qui l'avez couverte de ruines, de lambeaux, et arrosée du sang de ses habitans et de ses maîtres. Tremblez! tant de victimes innocentes massacrées par vos ordres, n'invoqueront pas en vain la vengeance.

L'église rejetera de son sein et livrera au mépris de la sagesse les ministres corrompus, qui ont eu leur part des trente deniers, et trahi l'honorable cause dont ils s'étoient chargés.

Tout gentilhomme a juré de laver dans le sang des députés de son ordre, les outrages et les rapines lâchement exercées contre la noblesse.

Et le peuple, dont vous avez fait des bourreaux, apprête les instrumens qui serviront au supplice des siens, s'ils osent reparoître dans leur patrie.

Ces menaces ne sont pas pour vous, dignes prélats de Clermont, de Nanci, de Blois, d'Aix, etc. elles ne sont pas pour vous, sage d'Aimard, éloquent Maury, Faucauld, Cazalès, généreux la Queuille (qui les premiers rendîtes publiques vos protestations); de Freise, Malouet, Montlosier, Faussigni, et vous tous qui avez si courageusement dé-

fendu votre religion, votre roi et nos propriétés contre de tyranniques adversaires. Revenez, la considération, la reconnoissance et l'amour dus à vos vertus vous attendent. Ces sentimens vous dédommageront peut-être des maux que vous avez soufferts, ils seront du moins la consolation de vos vieux ans; et quand vous ne serez plus, nous les graverons sur vos tombes, et ils atteste-ront votre gloire à la postérité.

Tu ne les craindras pas non plus ces menaces, courageux vicomte, toi qui as montré assez de vertus pour effacer la honte qu'un frère homicide a répandue sur le nom de l'ami des hommes. Tu reviendras dans ta patrie, toi qui as si noblement vengé le jeune Favras et une tendre mère, de l'assassinat d'un père et d'un époux. Ton entrée dans Nemours sera un triomphe. Le clergé, la noblesse et le tiers-état, dont tu as soutenu les droits avec une égale fermeté, préparent déjà les fleurs qu'ils semeront sous tes pas, et se disputent d'avance l'honneur de placer sur ta tête une triple couronne.
